

Le phare de Cordouan sacré à l'UNESCO



Réuni en Chine, l'UNESCO a inscrit, le 24 juillet, le phare de Cordouan à l'inventaire du patrimoine culturel de l'humanité. Une distinction méritée pour le plus ancien phare français en activité, le second au monde après celui de Gênes,

associé à une découverte majeure du physicien français Augustin Fresnel, la lentille à échelon, utilisée aujourd'hui dans les phares du monde entier, et, à l'autre extrême des échelles de longueur, dans les microscopes à rayons X.

Visionner la belle animation du Ministère de la Mer

(Re)lire aussi l'article du comité Patrimoine d'IESF publié dans le Flash Info du 8 juillet